Communiqué de presse





Pour la deuxième année consécutive, le Groupe Acorus distribue des Dividendes Climat à ses actionnaires

Au sein d'une cohorte de plus de 40 autres entreprises pionnières et plus de 80 investisseurs en France et à l'international, le groupe Acorus est fier de distribuer ses Dividendes Climat à ses actionnaires en 2024. Cette distribution est le fruit d'une étude menée sur l'activité d'isolation par l'extérieur et de remplacement de systèmes de ventilation en 2023, selon le Protocole de l'Association des Climate Dividends, et qui a été auditée par un tiers indépendant. Ce résultat atteste de l'utilité de notre activité dans la transition écologique, et doit pousser notre écosystème à repenser fondamentalement la notion de création de valeur.

4 510 tonnes d'émissions de CO2 évitées

À l'issue de la la validation et de la vérification de nos calculs par un tiers indépendant VERIFAVIA, et conformément au Protocole standardisé de l'Association Climate Dividends, Acorus, ETI francilienne pionnière dans l'éco-rénovation en sites occupés, annonce officiellement la distribution officielle à ses actionnaires de 4 510 Dividendes Climat, correspondants à 4 510 tonnes d'émissions de CO2 évitées sur l'année 2023.

Que sont les Dividendes Climat?

Le Dividende Climat est un indicateur extra-financier, qui fonctionne comme un miroir des dividendes financiers pour le climat. Les dividendes financiers sont une preuve de création de valeur économique - les Dividendes Climat sont une preuve de "création de valeur climatique".

👉 1 tonne de CO2e évitée ou séquestrée = 1 Dividende Climat

Les Dividendes Climats sont distribués aux actionnaires de l'entreprise, en tant que preuve de l'impact de leur portefeuille.

A quoi servent les Dividendes Climat?

Acorus utilise les Dividendes Climat comme une mesure standardisée des émissions évitées par son activité, afin de pouvoir piloter évaluer sa "performance climatique" (en complément de l'évaluation de son empreinte carbone : 239 612 tCO2e en 2023 - société Acorus), mais aussi pour valoriser sa contribution climatique positive auprès de ses actionnaires et parties prenantes. C'est une preuve concrète qu'ils mettent leur argent dans un projet qui fait vraiment une différence (climatique).



Il est crucial de bien noter que:

- Les Dividendes Climat sont <u>complémentaires</u> à l'évaluation de l'empreinte carbone de l'entreprise et ne servent en aucun cas à la "compenser". Les émissions évitées par l'activité n'effaceront jamais ses émissions induites.
- En tant que tel, ce n'est pas tant le nombre absolu de Dividendes Climat qui compte, mais plutôt ce que cela traduit dans des ratios par rapport à d'autres indicateurs (empreinte carbone, revenus...) et le fait de travailler activement à l'amélioration de ces ratios.
- Les Dividendes Climat sont une information extra-financière, ce qui signifie qu'ils ne sont pas un actif financier qui peut être vendu ou monétisé.

"Nous sommes fiers de participer à l'initiative Dividendes Climat pour la deuxième année. En parallèle de nos actions au quotidien pour réduire notre propre empreinte carbone, nous voulons aussi faire valoir à nos parties prenantes les bénéfices de notre expertise au service de la rénovation énergétique. Les Dividendes Climat offrent une méthodologie sérieuse pour évaluer ces émissions évitées pour nos clients " se réjouit Philippe Benquet, Président d'Acorus.

A propos d'Acorus

Depuis plus de 20 ans, le Groupe Acorus est spécialisé dans l'éco-rénovation. Cette ETI française entretient, rénove et réhabilite les actifs immobiliers pour améliorer la vie des occupants, la pérennité du patrimoine et sa valorisation. Toujours avec une démarche environnementale afin de minimiser l'impact de ses chantiers et réduire l'impact carbone des bâtiments. Fort de 1900 collaborateurs engagés, Acorus a enregistré 280 millions d'euros de chiffres d'affaires consolidé en 2023, et continue sa croissance organique, grâce notamment à d'importants marchés gagnés dans le domaine du logement, de l'hôtellerie et du tertiaire, sur l'ensemble du territoire français.

Contacts Service Presse

Valérie Ramirez - 06 72 74 98 86 - valerie.ramirez@groupe-acorus.fr Romain Spinazzé - 06 89 98 01 91 - <u>romain@ilsedit.fr</u>

